

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15 juin 2021**

Objet : modification du règlement intérieur des marchés publics

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 15 juin deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 8 juin 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Etienne FILLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Bernard FOISY, Madame Françoise KERN, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX

Avaient donné procuration : Monsieur Belaïde BEDREDDINE à Mme Françoise KERN, Monsieur Jean-Luc CAEDDU à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Rahnia HAMA à Monsieur Philippe LAURENT

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Madame Jeanne BECART, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Madame Lamya KIROUANI, Monsieur Laurent LAFON, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Modification du règlement intérieur des marchés publics

Le Conseil d'administration,

Vu la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics et abrogeant la directive 2004/18/UE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique

Vu la délibération n° 2020-19 du 16 juin 2020 portant modification du règlement intérieur des marchés publics,

Considérant la nécessité de modifier le règlement intérieur des marchés publics du CIG petite couronne.

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : APPROUVE, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur des marchés publics applicable au CIG, conformément au tableau synthétique ci-annexé.

 Le Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne